CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77496** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1999

Raison sociale : G.L ETANCHEITE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/08/2018

Capital : 50 000

1 RUE JACQUELINE AURIOL
68190 ENSISHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR

Siret : 423 006 881 00050

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4021189-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011201183804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011201183804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 89 52 29 07 **Fax :**

Portable : 06 22 72 64 82

Responsabilité légale :
JMC DEVELOPPEMENT (842 498 081) / LORRAIN GUILLAUME PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.gl-etancheite.com

E-mail : direction@gl-etancheite.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 804 246 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	11	22/09/2025
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	10	22/09/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	11	22/09/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 10:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.